



## Annexe au guide de bonnes pratiques vigilance attentats

Exemples d'exercice intrusion-attentats en présence de jeunes enfants

# AVANT L'EXERCICE

## **Informier et former les équipes d'animation**

Il convient de réunir les animateurs et d'organiser avec eux la visite des locaux afin de repérer les sorties de secours, les lieux pour se cacher et identifier le mobilier pour se barricader.

Il est indispensable d'effectuer une visite des locaux et disposer d'un affichage rappelant l'adresse et les numéros d'urgence (17 et 112), le numéro de téléphone de la structure, lorsqu'elle en est dotée, les plans des locaux...

## **Communiquer vers les familles**

Il est essentiel de rassurer les parents, qui confient leur enfant à l'accueil collectif, de les informer que les organisateurs mettent en place des procédures de mise en sûreté pour faire face à des événements majeurs, notamment les menaces d'intrusion/attentat, et leur expliquer ce qui sera dit aux enfants afin d'assurer une cohérence des discours.

## **Sensibiliser les jeunes mineurs**

L'actualité peut nécessiter de parler des attentats avec les enfants, notamment avec ceux qui ont vu des images ou en ont entendu parler. Les enfants perçoivent l'inquiétude des adultes. La manière de s'exprimer est aussi importante que les mots utilisés.

Il convient donc d'essayer, autant que possible, d'être, confiant, paisible, sûr de soi, serein. A partir de 5-6 ans environ, des débats argumentés peuvent permettre d'échanger avec les enfants sur la mort, la peur, la violence, la méchanceté...

Il faut toutefois éviter le sentiment d'insécurité dans la structure d'accueil. A la différence des exercices incendie où le risque, accidentel, peut être expliqué aux jeunes enfants, les menaces d'intrusion/attentat sont des actes intentionnels.

La possibilité d'une intrusion d'une personne dangereuse dans l'école risque d'angoisser inutilement les enfants. Avant l'âge de 6 ans, il n'est pas nécessaire d'explicitier les raisons d'un exercice intrusion/attentat.

Le terme choisi pour nommer ces exercices avec les enfants est important. L'appellation « Exercice intrusion/attentats » n'est utilisable que dans la sphère adulte. Vis-à-vis des enfants, on peut parler par exemple d'exercice pour apprendre à se cacher.

## Préparer les enfants avant les exercices

L'objectif est d'aboutir lors de l'exercice, par des entraînements progressifs et réguliers, à un geste silencieux permettant d'obtenir rapidement la conduite à tenir en cas d'intrusion/attentat.

S'échapper à l'extérieur de l'école avec de très jeunes élèves nécessite une réflexion à part en lien étroit avec les forces de l'ordre. Les modalités doivent être différentes de celles d'une évacuation et peuvent s'appuyer sur des rituels pour que les enfants suivent les animateurs.

# PROPOSITION D'EXERCICE

## Au déclenchement des faits ou d'une alerte

- ▶ Analyser l'environnement dès l'apparition de la menace, localiser si possible la zone où se trouve l'individu ou le groupe d'individus afin de déterminer la conduite à tenir : **évacuation** ou **confinement**.
- ▶ Se mettre si possible en contact avec les personnes ressources de l'établissement.
- ▶ Appeler dans la mesure du possible les services de police ou de gendarmerie : décliner sa qualité, décrire la situation le plus précisément possible (nombre d'individus, localisation, type d'armes).
- ▶ Rester calme pour ne pas communiquer son stress.

## Choix n°1 : l'évacuation

- ▶ Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- ▶ Demander un silence absolu.
- ▶ Suivre les directives des services de secours et des forces d'intervention.
- ▶ Signaler la localisation des victimes éventuelles.
- ▶ Signaler l'emplacement du point de rassemblement.

## Choix n°2 : le confinement

- ▶ Identifier le(s) local (-aux) le(s) plus sûr(s) à proximité immédiate.
- ▶ Verrouiller les portes puis se barricader en plaçant des éléments encombrants devant ces portes (tables, chaises, bureau...).
- ▶ Faire s'éloigner les enfants et personnels des portes, murs et fenêtres.
- ▶ Leur demander de s'allonger.
- ▶ Éteindre les lumières.
- ▶ Demander un silence absolu.
- ▶ Faire mettre en mode silencieux les téléphones portables.
- ▶ Une fois les enfants confinés, maintenir le contact avec les services de police et de gendarmerie pour signaler la localisation exacte, le nombre de blessés et le nombre de réfugiés.
- ▶ Rester proche des enfants manifestant un stress et les rassurer.
- ▶ attendre les consignes des forces d'intervention pour évacuer.

# PROPOSITION D'EXERCICE

Il est proposé d'exercer les enfants par le jeu et de s'entraîner à se cacher en silence.

La répétition de séquences pédagogiques habituelles permet d'enrichir progressivement les consignes sans créer de panique.

Il peut être opportun de prévoir de monter en puissance lors des entraînements pour sortir du rituel et pouvoir s'adapter à d'autres situations (changer de lieux...).

## Pistes pour apprendre à se taire

- ▶ Imaginer un geste pour demander le silence, en symbolisant par exemple le poisson ou une télécommande sur laquelle on appuierait pour pause/lecture.
- ▶ Chanter des comptines pour apprendre à se taire (un doigt sur la bouche : chut...).
- ▶ Jouer au roi du silence.
- ▶ Travailler des exercices de relaxation pour apprendre à rester calme.
- ▶ Repérer les enfants qui ont de grandes difficultés à se taire. Trouver ce qui les apaise, par exemple un jeu, un doudou...

“ Porter une attention particulière  
aux enfants  
présentant un handicap. ”

## Pistes pour apprendre à se cacher

- ▶ Organiser une course d'orientation en début d'année pour s'appropriier les locaux.
- ▶ Jeux de motricité : courir, sauter, lancer... et se cacher, puis amener la séquence de motricité dans les locaux de l'accueil collectif de mineurs, puis ajouter la consigne en silence.
- ▶ Depuis l'extérieur, apprendre à rentrer vite dans les locaux de l'accueil collectif de mineurs.
- ▶ Créer un film d'animation pour comprendre les notions se cacher, faire disparaître.
- ▶ Jouer avec des cartons pour se cacher, ne pas avoir peur du noir.
- ▶ Le chat et la souris / minuit dans la bergerie (= le chat/ le loup se promène dans les locaux de l'accueil collectif de mineurs, les souris/ les moutons doivent se cacher pour ne pas qu'il les trouve).
- ▶ Le jeu des statues : rester immobile, et au signal de l'animateur/trice changer de position.

# CONSEILS D'ORGANISATION DE L'EXERCICE

L'objectif est de réussir à se cacher à l'endroit où l'on se trouve ou dans l'endroit le plus sûr à proximité (salle d'accueil, de jeu, réfectoire...), en silence, pendant quelques minutes (une durée de 3 à 5 minutes environ est un maximum pour des petits).

Le sujet étant délicat, et la conduite à tenir relevant d'un choix individuel selon la situation (s'échapper ou se cacher), il est nécessaire de s'assurer au préalable de la sensibilisation de chaque adulte du lieu d'accueil. Les enfants doivent également avoir suivi les entraînements, les exercices étant l'aboutissement d'entraînements réguliers et progressifs.

Il faut rester sur l'idée du jeu et éviter de mimer la réalité en choisissant par exemple des bruits d'explosions comme déclencheur de l'exercice.

Par exemple : « Nous allons nous entraîner à nous cacher. Demain, la directrice du centre va essayer de nous chercher, il ne faut pas qu'elle nous trouve. Où pourrions-nous nous cacher ? » Les enfants réfléchissent : le coin bibliothèque, la réserve de matériel... Il ne faut pas oublier de féliciter les enfants qui réussissent à se cacher en silence.

Si l'exercice se déroule pendant un temps de repos et que la configuration des chambres permet de se barricader, il n'est pas nécessaire de réveiller les enfants. Cela aboutirait très certainement à l'effet inverse du silence recherché. Par contre, il faut fermer l'accès aux chambres et aux salles de sieste et s'occuper progressivement de ceux qui se réveillent.



## Après l'exercice

Une fois l'exercice réalisé, le directeur de l'accueil collectif de mineurs, rédige un retour d'expérience avec les animateurs et adultes présents.

Ce document pourra être transmis aux partenaires éventuels (directeurs d'écoles, forces de sécurité, mairies...) et être mis à la disposition des parents.

*Brochure réalisée par*  
le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

*En partenariat avec*

